

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 7 avril, à 18H15,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle d'honneur
de la mairie sous la présidence de Monsieur OSER, Maire

Etaient présents : M. OSER, Maire
MM. et Mmes HELLE, NATALE, LARCHER, BOUR, KHELIFI, ROY Maires Adjoints
MM et Mmes KUNTZ, SALOME, OUASSIN, CRELIER, LARBI, GARNIER, MARLIN, ABDOUN
SONTOT, EL MOUSSAFER, HERMANN, QUEIROS, THOMAS, GOUGEON, MARCHET,
ROUSSE, SAMBO et FURRER Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mme PRUNIAUX à Mr OSER, Mme DE KONINCK à Mr NATALE, Mme
MAKSIMOVIC à Mr HELLE, Mme BARTHOULOT à Mr ROUSSE.

Mme MOUROT absente excusée
A été élu secrétaire de séance : André OUASSIN

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 30 mars 2017	Jeudi 13 avril 2017	En exercice	29
		Présents	24
		Votants	28

20173/2

Budget primitif 2017

Rapporteur : Monsieur HELLE

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2017 a été préparé sur la base des orientations budgétaires données par le conseil municipal du 15 mars 2017.

Les inscriptions budgétaires ont été examinées en détail lors de la commission des finances qui s'est réuni le 31 mars dernier.

Comme chaque année, vous trouverez en annexe à votre dossier le document officiel du budget primitif qui est transmis en Préfecture pour le contrôle de légalité.

Le budget primitif 2017 qui est soumis à votre examen s'élève à 10 021 000 euros

- 7 144 000 euros en fonctionnement,
- 2 877 000 euros en investissement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	1 427 931,39 €	1 415 300 €
012	Charges de personnel & frais assimilés	3 355 771,60 €	3 391 000 €
014	Atténuations des produits	42 202,00 €	65 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 051 566,57 €	1 087 000 €
66	Charges financières	33 982,37 €	44 000 €
67	Charges exceptionnelles	14 835,81 €	11 000 €
	ss/total dépenses réelles de l'année	5 926 289,74 €	6 013 300 €
042	Opérations d'ordre entre section	248 718,37 €	260 000 €
68	Dotations aux provisions	123 500,00 €	705 000 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	165 700 €
	TOTAL DES DEPENSES	6 298 508,11 €	7 144 000 €

- **Le chapitre 011 « charges à caractère général » est en diminution de 12 631 euros (-0.9%)**

- Le poste « *Energie* » établi sur la base des consommations nécessaires pour couvrir 2900 « degré jour unifié » (DJU) comme les années précédentes est en diminution de 16 000 euros.

- Le poste « *Eau et assainissement* » diminue de 19 000 euros

Ces deux évolutions résultent en grande partie de la fermeture du centre aquatique pour travaux entre janvier et juin 2017 (eau : -16 835 €, énergie : -16 921 €)

➤ Aux comptes 62 « Autres services extérieurs » :

A noter : - le poste « *frais d'actes et de contentieux* » est augmenté de 3 531 euros supplémentaires par rapport aux dépenses 2016. Il s'agit d'une provision concernant le centre aquatique pour permettre le règlement d'une expertise complémentaire ainsi que les frais de l'avocat qui nous représentera devant le tribunal administratif.

- le poste « *frais de gardiennage* » est prévu en augmentation de 4 850 euros du fait de l'importance de nos ventes de bois en 2016.

- le poste « *fêtes et cérémonies* » est alimenté de 4 400 euros supplémentaires du fait de l'organisation de la cérémonie des vœux du Maire, de la fête pour les 10 ans du Multi-accueil, du congrès départemental des sapeurs pompiers organisé à Delle en 2017 ...

- Le poste « *catalogues et imprimés* » augmente de 2 996 euros afin de permettre, notamment ; l'achat de rouleaux thermiques des tickets d'entrées à la piscine, la réalisation d'une plaquette dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale.

➤ Aux comptes 63 « Autres impôts et taxes » :

A noter : - le poste « *taxes foncières* » est en diminution de 4 792 euros en raison du remboursement à Territoire Habitat de deux années de taxes foncières en 2016 au titre des deux immeubles qui lui ont été confiés par baux emphytéotiques.

• **Le chapitre 012 « Charges de personnel » est en augmentation de 35 228 euros**

Les charges de personnel sont prévues en progression de + 1 % par rapport aux montants dépensés en 2016.

Au nombre des explications, de cette évolution, on relevera :

- l'augmentation de 0.6% de la valeur du point d'indice, à compter du 1^{er} février 2017, implique une dépense supplémentaire de 14 900 euros,
- les changements d'échelons des agents nécessitent l'inscription de 14 000 euros,
- le reclassement de l'ensemble des agents dans le cadre du protocole « Parcours professionnel, carrière, rémunération » négocié entre l'Etat et les syndicats implique une dépense supplémentaire brute de 8 400 euros,
- l'importante augmentation du taux de cotisation au Centre de gestion qui est passé de 1.824% à 2.024 %, soit une hausse de 11 %, nous oblige à prévoir 3 600 euros supplémentaires à notre budget.

• **Le chapitre 65 « Charges de gestion courante » est en augmentation de 35 433 euros**

Comme indiqué au débat d'orientations budgétaires, la principale augmentation par rapport au compte administratif 2016 est l'inscription de 25 500 € pour l'admission en créances irrécouvrables d'impayés sur l'assainissement. La même somme avait été prévue au budget primitif 2016 mais n'a pas été réalisée dans l'attente de la recette nécessaire en provenance de la communauté de communes.

Cette somme neutralisée, l'augmentation du chapitre entre CA 2016 et BP 2017 est ramenée à 0.9%, contre 3.4% en première lecture

A ce chapitre figure également l'enveloppe globale de nos subventions aux associations qui sera maintenue à 621 000 euros, soit le montant versé en 2016.

• **Le chapitre 66 « Charges financières » est en augmentation de 10 017 euros**

Ce montant comprend 7 300 euros supplémentaires pour le montant des intérêts échus et 2 700 euros pour le montant des intérêts courus non échus.

Les 7 300 euros, ressortent :

- d'une diminution de 2 100 euros provenant de l'évolution normale des tableaux d'amortissement,
- d'une augmentation de 1 900 euros due à l'emprunt nouveau de 260 000 euros contracté en fin d'année 2016,

- d'une provision de 7 500 euros inscrite à titre de précaution dans la perspective d'une remontée du taux d'intérêt de l'Euribor 3 Mois à 0.48% alors qu'il est actuellement à -0.31%,

- **Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » est en diminution de 3 836 euros**

Cette évolution résulte de :

- une diminution de 5 033 euros du compte de subvention exceptionnelle car il n'y aura pas de course de voitures à pédales en 2017,
- une diminution de 1 375 euros des remboursements de charges locatives (c/673),
- une augmentation de 1 964 euros en prévision de l'accueil d'une délégation italienne de la commune de Cotignola

- **Le chapitre 68 « Dotation au provisions »**

Il est proposé aux élus de prévoir une provision de 700 000 euros pour risques et charges destinée à ne pas utiliser en 2017, l'excédent 2016 maintenu en fonctionnement.

Ce chapitre comporte également une provision de 5 000 euros, comme en 2016, pour dépréciation des comptes locataires.

- **Le chapitre 042 « Dépenses d'ordre »**

Il retrace les écritures d'ordre nécessaires à la neutralisation des ventes sur la section de fonctionnement.

Il comporte également les écritures d'amortissement en augmentation de 11 663 euros. Ces écritures permettent de constater la dépréciation des biens affectés en section d'investissement. Le pendant de ces écritures d'ordre se trouve en recettes d'investissement.

- **Le chapitre 014 « Atténuations de produits »**

Il est proposé par prudence d'augmenter de 22 798 euros le montant du FPIC versé à l'Etat car l'évolution nationale n'est pas encore connue à ce jour.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chap	Libellé	CA 2016	BP 2017
013	Atténuations de charges	51 486,79 €	80 000 €
70	Produits des Sces du domaine & ventes	527 403,34 €	369 000 €
72	Travaux en régie	13 998,77 €	15 000 €
73	Impôts & taxes	4 232 846,33 €	4 250 000 €

74	Dotations, subv. & participations	1 307 558,35 €	1 257 000 €
75	Autres produits de gestion courante	253 101,54 €	254 000 €
76	Produits financiers	18,96 €	0 €
77	Produits exceptionnels (hors cessions)	185 229,61 €	13 000 €
	ss/total recettes réelles de l'année	6 571 643,69 €	6 238 000 €
77	Cessions	381,00 €	0 €
78	Reprise sur provisions semi budgétaires	5 706,67 €	202 000 €
042	Autres opérations d'ordre entre sections	3 902,52 €	4 000 €
	TOTAL DES RECETTES	6 581 633,88 €	7 144 000 €

- **Le chapitre 013 « Atténuations de charges » en augmentation de 28 513 euros**

Ce chapitre comporte les remboursements d'assurance liés aux absences maladie ordinaire et du travail des agents de la collectivité. Nous attendons encore des recettes à hauteur de 31 000 euros correspondant à l'année 2016

- **Le chapitre 70 « Produit des services » diminue de 158 403 euros**

Cette évolution provient de la fermeture du centre aquatique pour lequel nous prévoyons 123 860 euros de recettes en moins par rapport au CA 2015.

Les coupes de bois de 2017 devraient produire 20 140 euros de moins que l'an passé.

- **Le chapitre 73 « Impôts et taxes » augmente de 17 154 euros**

- les contributions directes, à taux constants, progressent de 24 065 euros du fait de l'évolution administrative (+0.4%) et de l'évolution physique des bases d'imposition,
- le poste « autres impôts locaux » comportait des recettes exceptionnelles en 2016, nous n'avons rien prévu à ce titre en 2017,
- les taxes additionnelles sur droits de mutation ont été prévues par prudence à 3 833 euros en dessous des réalisations 2016.

- **Le chapitre 74 « Subventions, dotations, compensations » diminue de 50 558 euros**

- la dotation forfaitaire ne nous a pas encore été notifiée, elle est prévue selon nos estimations à 85 000 euros de moins que l'an passé,
- il en va de même de la dotation de solidarité rurale prévue quant à elle en augmentation de 5 029 euros,
- les recettes attendues de la CCST (c/74751) augmentent de 25 500 euros, du fait des impayés relatifs à l'assainissement comme expliqué précédemment,
- la compensation des exonérations de taxe professionnelle (c/748314) décidées par l'Etat passe de 28 562 euros en 2016 à 8 900 euros en 2017.
- le fonds départemental de taxe professionnelle (c/74832) devrait être en diminution de l'ordre de 9 500 euros,

- la politique gouvernementale d'exonération de taxe d'habitation (c/74 835) conduite en 2016 implique un remboursement en hausse de 33 259 euros

- **Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » reste stable**
- **Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » diminue de 172 611 euros**

Pour mémoire, ce chapitre a enregistré en 2016 : 124 000 euros de recettes CADA (Etat et région), 19 800 euros de remboursement pour trop versés EDF et 5 700 euros de subvention du fonds d'intervention pour les personnes handicapées.

Pour 2017, seules les insuffisances de provisions pour charges locatives ont été prévues au comptes 7718 « *produits exceptionnels de gestion* »

- **Le chapitre 78 « Reprises sur provisions » augmente de 196 293 euros**

Celle augmentation résulte de la reprise des 200 000 € obtenus de l'entreprise Ronzat, suite à un premier jugement en référé.

- **Le chapitre 042 « Recettes d'ordre » reste stable**
- **Le chapitre 002 « Excédent de fonctionnement » augmente de 200 000 euros**

du fait de la décision de conserver sur cette section budgétaire 700 00 euros.

RECAPITULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Montants des reports	401 961,46 €	74 168,00 €
Montants des investissements nouveaux	2 265 538,54 €	160 401,00 €
Rbt du capital des emprunts en cours	150 000,00 €	
Rbt 50% Avance FCTVA	37 500,00 €	
Travaux réalisés en régie	15 000,00 €	
Reprises de subventions au résultat	4 000,00 €	
Dépôts versés et dépôts reçus	3 000,00 €	3 000,00 €
Total des dépenses	2 877 000,00 €	
Excédent de fonctionnement 2016 affecté à l'investissement 2017		83 125,77 €
Excédent d'investissement 2016		41 418,28 €
FCTVA 2017 sur dépenses 2015		136 456,95 €
Taxe Aménagement 2017		40 000,00 €
CAF brute prévisionnelle (au sens compte des communes du MINEFI)		224 700,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires		-5 000,00 €

Reprise sur provision semi-budgétaires (CET)	2 000,00 €
Reprise sur provision semi-budgétaires (Ronzat)	200 000,00 €
Reprise de subventions au résultat	4 000,00 €
= Recettes de fonctionnement pour financer l'investissement (Prélèvement + dotation amortissements)	425 700,00 €

Produit des ventes (bâtiment 4 Grande Rue + Terrain AFN + terrain arrière Pergaud)	205 800,00 €
--	--------------

Total des recettes	1 170 070,00 €
---------------------------	-----------------------

Emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement	1 706 930,00 €
--	-----------------------

LES REPORTS D'INVESTISSEMENT DE 2016 SUR 2017

Intitulé	DEPENSES	RECETTES	Observations
Halle des 5 Fontaines	15 963,32 €		
Maison des Loisirs	12 080,29 €	8 400,00 €	
Achats matériels, mobilier et outillages	1 750,80 €		
Logiciels et matériel informatique	4 691,50 €		
Local 2 rue des Vosges	1 443,70 €		
Restauration scolaire et salle J.Jaurès	8 458,56 €		
Stade et Gymnase cité scolaire	2 640,89 €		
Voirie et autres réseaux	143 074,26 €		
Éclairage Public	45 770,54 €	9 373,00 €	
Galerie Mairie MO+ travaux	46 676,59 €		
Eglise	1 054,00 €		
Travaux réhabilitation Centre Aquatique	54 946,58 €		
Travaux accessibilité Salle des fêtes	8 706,16 €	53 500,00 €	
Achat et aménagements terrains	16 614,31 €		
Zac des Hauts de l'Allaine	2 307,36 €		
Divers bâtiments	16 714,90 €	2 895,00 €	
Extension bâtiment industriel ETS90	17 900,20 €		
Nouveaux ateliers	1 167,50 €		
TOTAL DES REPORTS	401 961,46 €	74 168,00 €	Solde = 327 793,46 €

LES INSCRIPTIONS D'INVESTISSEMENT 2017

Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
ZAC	273 060 €		
ZAC DES HAUTS DE L'ALLAINE	273 060 €	0 €	
Liaison cyclable Gare	233 400 €	120 800 €	Rec: 42k€ Région + 20k€ Dept + 58,8k€ TEPcv
Aménagement de la rue du Cimetière	170 000 €		
Liaison Bd Delattre Rue de la Voinaie	100 000 €		
Enfouissement rue du Cimetière	84 000 €		
Rue Tardieu - Extension voirie et réseaux	15 000 €		
Divers travaux imprévus	15 000 €		
TRAVAUX DE VOIRIE	617 400 €	120 800 €	
Éclairage rue du Cimetière	18 000 €		
Éclairage public programme TEPcv	78 000 €	26 000 €	Subvention TEPcv
Éclairage public H5F	1 000 €		
Résidences Clerc : Remplact + suppression de 2 luminaires	3 200 €		
ÉCLAIRAGE PUBLIC	100 200 €	26 000 €	
Aires de jeux pour enfants Chapelle des Pasles	1 000 €		
Panneaux de Police	8 000 €		
Radar de vitesse fbg d'Alsace	2 700 €		
Installation et raccordement radars et panneau flash	600 €		
Conseil municipal des jeunes	6 000 €		
Bac de fleurissement rue de la Libération	3 000 €		
Un hydrant supplémentaire rue des Vergerets	3 100 €		
Création d'un verger pédagogique à la Cité scolaire	12 000 €	8 000 €	Subvention TEPcv
Barrière bord Bath - Marronniers	5 000 €		
Divers aménagements extérieurs	7 000 €		
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	48 400 €	8 000 €	

Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
Revêtement sols 2eme étage service personnel et finances	6 000 €		
Cure - pourtour des lucarnes en toiture (pour 4 fenêtres) infiltrations	8 900 €		
Bâtiment industriel ETS : travaux extension	121 000 €		
Hôtel de ville - mise en conformité ascenseur	3 500 €		
Gymnase cité scolaire - alarme anti-intrusion	2 500 €		

Achat extincteurs divers bâtiments	2 600 €		
Anciens ateliers - porte sectionnelle	4 000 €		
Travaux imprévus	14 500 €		
TRAVAUX DANS LES BATIMENTS	163 000 €	0 €	
Salle des fêtes - travaux accessibilité tranche 2 et réhabilitation salle	170 000 €		
Salle des fêtes - Coordinateur SPS + contrôle technique	6 000 €		
Etude chauffage + ventilation	3 000 €		
Salle des fêtes - réseaux + suppression cuve fuel	13 500 €		
Salle des fêtes - Architecte	13 000 €		
SALLE DES FETES	205 500 €	0 €	
Maison des loisirs - véranda	22 000 €		
MAISON DES LOISIRS	22 000 €	0 €	
Travaux de réparation	500 000 €		
7 Bâti support + cuvette WC + habillage bâti	4 200 €		
500 Monnayeurs casiers	1 000 €		
Plan de change bébés	2 000 €		
Grille porte buvette	2 000 €		
Plots de départ	8 700 €		
Horloge programmation pédiluve	800 €		
Karcher	880 €		
Sono aqua-gym	1 000 €		
Cartes magnétiques supplémentaires	2 000 €		
Sonde de chlore	1 600 €		
Portes vestiaires collectifs accès bassin	4 000 €		
Sac transport bouteille oxygène	400 €		
Décoration bassin	3 000 €		
TRAVAUX AU CENTRE AQUATIQUE	531 580 €	0 €	

Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
Élémentaire Marronniers : Equipement TNI une classe	5 000 €		
Marronniers : Pose de rideaux occultant dans les classes	2 800 €		
Marronniers : Panneau d'affichage à l'entrée de l'école	300 €		
Marronniers - cloison pour séparation bureau	2 400 €		
Marronniers - réfection hall sortie secours Cassin	1 000 €		
Élémentaire Marronniers - accessibilité (Ad'Ap)	31 900 €		

ELEMENTAIRE MARRONNIERS	43 400 €	0 €	
Sittelles : Equipement TNI	5 000 €		
Sittelles : 8 tapis de gym	1 200 €		
Sittelles : Panneau d'affichage à l'entrée de l'école	300 €		
Sittelles : visiophone	3 500 €		
Sittelles : Un tableau en liège pour affichages	200 €		
ELEMENTAIRE DES SITTELLES	10 200 €		
Pergaud : chariot sèche dessins	200 €		
Pergaud : armoire de bureau à portes coulissantes	350 €		
Pergaud : un meuble et 22 bacs de rangement	600 €		
MATERNELLE PERGAUD	1 150 €		
Louise Michel - peinture mur salle motricité	800 €		
MATERNELLE LOUISE MICHEL	800 €	0 €	
Moulin des Prés : Télévision avec port USB	300 €		
Moulin des Prés : meubles sous évier classe MS et GS	600 €		
MATERNELLE MOULIN DES PRES	900 €	0 €	
Cuve stockage eaux pluviales Stade 25 m3	4 500 €		
Gymnase Fromentaux - Point d'eau Club House	700 €		
Gymnase Fromentaux - Tables Club House	500 €		
Sonorisation athlétisme	900 €		
Tennis - Tx d'Accessibilité vestiaires + porte secours	20 000 €		
STADE DES FROMENTAUX	26 600 €	0 €	

Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
Logts Pergaud : VMC logts + création accès combles	1 600 €		
Logement 1 rue de l'orphelinat remplacement chaudière	11 600 €		
Une porte garage rue Claret	1 400 €		
Logt Sittelles B : remplacement baignoire par douche	3 000 €		
TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS	17 600 €	0 €	
Halle 5 fontaines - accessibilité (Ad'Ap)	6 500 €		
Halle 5 fontaines - mise en conformité ascenseur	3 500 €		
Fontaine H5F - Anémomètre pour coupure fontaines	2 350 €		

HALLE DES 5 FONTAINES	12 350 €	0 €	
Élaboration du PLU	15 000 €		
Frais enquête publique Terrain Parking AFN	3 500 €	3 500 €	
Futur gymnase - Programmiste	15 000 €		
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	33 500 €	3 500 €	
Vidéoprojecteur	900 €		
Médiathèque - accessibilité (Ad'Ap)	5 000 €		
Mobilier : 1 table et 6 chaises	700 €		
Instruments de musique	500 €		
Médiathèque – Livres	13 500 €		
Médiathèque – Livres voyage-lecture	1 100 €		
ACHATS MEDIATHEQUE	21 700 €	0 €	
Ravalement de façades, toitures, grilles, vitrines et portes	15 000 €		
SUBVENTIONS AUX PERSONNES PRIVEES	15 000 €	0 €	
1 arbre 1 enfant	720 €		
Programme travaux 2017	12 000 €		
TRAVAUX DANS LA FORET	12 720 €	0 €	
Mixeur pour les repas	150 €		
Accessibilité (Ad'Ap)	2 000 €		
ACHATS ET TRAVAUX MULTI-ACCUEIL	2 150 €	0 €	

Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
Massicot service Culture Jeunesse	150 €		
Logiciel et boîtier PV électronique	1 200 €	500 €	
Achat d'un camion nacelle	80 000 €		
Défibrillateur extérieur Mairie	4 000 €		
Vaisselle supplémentaire Salle Jean Jaurès	1 300 €		
Destructeur papier Etat civil AFG	700 €		
Sono pour manifestation en extérieur	1 000 €		
Postes téléphoniques standard PABX	8 000 €		
Vidéoprojecteur Mairie & ST	400 €		
Régul. achat vélo électr.et reprise scooter	300 €		
Fauteuil Accueil ST	200 €		
4 Aspirateurs	1 200 €		
Divers outils ateliers municipaux	1 000 €		
Divers matériels informatiques	5 277,54 €		
Achat d'un fauteuil adapté	1 601,00 €	1 601 €	
ACHATS DIVERS	106 328,54 €	2 101 €	

TOTAL INVESTISSEMENTS NOUVEAUX	2 265 538,54 €	160 401,00 €
TOTAL GENERAL : reports + investissements nouveaux	2 667 500,00 €	234 569,00 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

ADOpte le Budget Primitif de l'exercice 2017

ADOpte A LA MAJORITE AVEC 21 VOIX POUR ET 7 CONTRE (Mmes THOMAS, BARTHOULOT, MARCHET et Mrs GOUGEON, ROUSSE, SAMBOL et FURRER)

<p>Le Maire soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie conformément à la législation en vigueur. Le Maire,</p>
